

Samuel Dumoulin

Aux Champs Aux Bois

Percé, Qc

Aménagement forestier durable

Dans un contexte où la perte de biodiversité et de sols, le rajeunissement des peuplements et les difficultés financières de l'industrie sont des enjeux de plus en plus grave, nous croyons qu'une grande partie de ces problèmes sont empirés par la façon dont l'aménagement de nos forêts est accompli, principalement la préparation de terrain et la plantation excessive. Ce qui suit tient à expliquer certains de ces problèmes et par la suite donner des solutions possibles et réalisables.

Un grave problème autant au niveau financier qu'au niveau environnemental, la préparation de terrain telle qu'on la fait présentement est onéreuse et inefficace, d'une part parce qu'elle rend les travaux sylvicoles souvent plus difficiles pour les planteurs et débroussaillers, de par l'inefficacité des techniques de déblaiement et par la perturbation du sol forestier qui ouvre la porte à beaucoup d'espèces envahissantes et concurrentes. Et d'autre part parce qu'elle nécessite, comme la plantation excessive, des systèmes routiers plus importants qui à leur tour doivent être entretenus de façon plus soutenue.

Les coûts financiers et environnementaux engendrés par ces pratiques sont parmi les plus importants du secteur forestier. Ils sont aussi les plus gros contributeurs à la perte de nutriments et de structure du sol, problème qui, en bout de ligne, affecte grandement le potentiel des forêts ainsi que leur résilience, le taux d'oxygène dans les rivières, la recharge des nappes phréatiques et le débit de l'eau vers les rivières en période de grande crue. En plus de rendre notre territoire plus propice aux inondations et aux glissements de terrain, le déblaiement et la mise en andin créent des tas de bois sans couvert, qui sèchent en plein soleil, relâchant du carbone, et deviennent des amas propices au développement d'incendies forestiers de causes humaines ou naturelles.

Une piste de solution simple, prouvée, efficace et remplie de points positifs est le retour aux brûlis contrôlés après récolte, suivi de débroussaillage et plantation de remplissage avec plants de fortes dimensions, si nécessaire, 1 ou 2 ans plus tard.

Les brûlis contrôlés, dans les écosystèmes adaptés, permettent de disposer d'une bonne partie des déchets de coupe, rendant non-nécessaire les autres travaux de préparation de terrain, diminuant ainsi les coûts financiers et environnementaux mentionnés. Ils permettent une grande régénération naturelle d'espèces de fin de cycle qui sont adaptés génétiquement à leur milieu de croissance, tout en réduisant la quantité d'espèces concurrentes, telles que notamment l'érable à épis. Réduisant énormément la nécessité de planter et encourageant la biodiversité naturelle des sites. La combustion à faible intensité rend directement disponible aux nouvelles pousses une grande partie des nutriments emmagasinés, le charbon de bois laissé sur les lieux par la suite s'intègre au sol et améliore sa structure, contre l'acidification du sol, capture le carbone, améliore la rétention d'eau et supporte la vie microbienne.

Du point de vue des incendies forestiers, on fait passer des blocs qui sont de graves dangers pour le développement des incendies en zones faciles à défendre, voir en coupes-feu naturels. L'exécution des travaux de brûlis permet de former, de mettre à l'emploi, et d'entretenir une beaucoup plus grande main

d'oeuvre qualifiée dans la lutte contre les incendies, et plus d'équipement dans toutes les régions du Québec.

La liste des impacts environnementaux, sociaux et économiques positifs est trop longue pour la résumer ici, mais nous croyons que les arguments mentionnés à eux-seuls sont suffisants pour justifier de l'investissement et des études concrètes visant à ramener ces pratiques. Beaucoup d'écosystèmes dépendent des feux pour se régénérer et nous croyons qu'il est plus que nécessaire de prendre les devants et d'inclure les brûlis, ainsi que les pompiers forestiers, dans notre vision de l'avenir pour nos forêts.

#### Productivité des forêts, mise en marché et forêts privées

Le forestier en chef amène un point important en parlant d'intensifier la production sur certaines portions du territoire. En augmentant la production dans ces secteurs, à proximité des grosses usines, on pourra réduire l'intensité sur le reste du territoire et ouvrir plus de terres publiques pour d'autres utilisations, notamment la conservation et l'agroforesterie. Tout en diminuant les temps de transports, donc les émissions de GES, et les coûts liés à la construction et à l'entretien des chemins forestiers.

En intensifiant d'une part la culture sur certaines portions du territoire et en ouvrant les possibilités pour d'autres zonages en terres publiques, il sera alors possible de capter plus de carbone dans les zones de conservations, si elle sont aménagées avec cet objectif en tête. Un zonage et des droits fonciers pour l'agroforesterie seraient très bien reçus et utilisés par beaucoup d'entreprises et de communautés, permettant la valorisation des ressources ligneuses et non-ligneuses. Par exemple, une pinède grise de 80 ans sur esker dans le secteur Poularies (082-51), près du Parc National d'Aiguebelle en Abitibi, pourrait être à la fois exploité pour sa matière ligneuse par des coupes très sélectives et pour la culture et la récolte de matsutakes, un champignon de très grande valeur, la reproduction des originaux et avec un peu de chance et beaucoup de travail, la réintégration du caribou forestier. Les possibilités sont aussi grandes et variées que notre territoire.

La mise en place d'un réseau d'usines de plus petit volume, dans plusieurs MRC permettrait de continuer à exploiter ces zones agroforestières pour la matière ligneuse de façon douce, à faible impact. En créant un circuit court pour le bois d'oeuvre, l'aménagement durable des forêts privées sera aussi valorisé, le volume de bois récolté et la capture du carbone à l'échelle de la province sera alors augmenté tout en réduisant les émissions de GES et en supportant grandement l'économie régionale. L'exportation à grande échelle du bois d'oeuvre pourra venir des zones intensives et la simplification de la chaîne diminuera la pollution produite, tandis que les petits producteurs et les acheteurs auront accès à du bois d'oeuvre régional, plus écologique de par le circuit raccourci.

Le plus grand émetteur de carbone au Canada sont les incendies forestiers. La modification de nos procédés d'aménagements, l'utilisation durable de notre territoire, les brûlis contrôlés, la promotion de la biodiversité et la conservation active sont nos plus grands outils pour prévenir et combattre ces incendies, et par le fait même la pollution par le carbone.

## Accès au territoire forestier public

Le réseau de chemin forestier au Québec est coûteux à entretenir autant au niveau environnemental que financier. En créant des zones forestières intensives et en modifiant nos techniques d'aménagements il sera moins nécessaires d'avoir des chemins forestiers de plus grande envergure. En préconisant la récolte hivernale dans les zones non-intensives, il serait possible d'extraire la ressource ligneuse en aillant recours aux chemins d'hiver, et d'utiliser d'autres types de transport (VTTs , hélicoptères, etc..) afin de compléter les travaux sylvicoles, diminuant grandement les coûts et les impacts négatifs du réseau de chemins forestiers.

Dans les écosystèmes où les brûlis contrôlés et la régénération naturelle ne sont pas préconisés et où la plantation manuelle doit être effectuée, tels que les cédrières, les réseaux de chemins forestiers devraient être mis en place et démantelé au frais de la compagnie effectuant la récolte, étant donné qu'ils extraient la ressource et ses profits. Par contre, si d'autres usagers de la forêt veulent pouvoir utiliser le chemin dans le futur, ils devraient pouvoir le signifier, et par la suite prendre en charge la responsabilité et les coûts d'entretien et possiblement de démantèlement dans le futur. Cela réduirait la quantité de chemins forestiers sur le territoire, leur impact sur la faune et l'eau et réduirait considérablement les coûts des entreprises forestières.

Nous saluons l'initiative du MRNF et du forestier en chef et souhaitons travailler ensemble vers le développement durable de notre industrie,

Aux Champs Aux Bois, entrepreneur agroforestier

(819) 660-1718